

**MISSION DE GUY HERMET A ABOU-DHABI
(9-12 AVRIL 1955)**

RAPPORT

Descriptif :

- 48 heures sur place.
- Evaluation menée avec A. Ghandour, responsable de la représentation MSF aux EAU depuis trois mois.
- Contacts sur place avec le Cheikh Nayhan bin Moubarak Ain Nahyan (protocolaire), ministre de l'enseignement supérieur et parent de l'Émir, Anuaer Qayum Sher (déjeuner), président de l'Union National Bank et homme de confiance d précédent, Radwan AR Al Hosani, responsable en charge de l'Abu-Dhabi Welfare Organization en l'absence de son secrétaire général, Eissa Khalefa Al Swedey. Ainsi qu'avec divers européens liés à MSF.
- Le mardi 11 avril : inauguration de l'exposition MSF en présence du Cheikh Nayhan ; quelques mots prononcés après sa propre allocution empreinte d'un humanisme a-islamique assez remarquable. Mon petit discours personnel a insisté sur les points suivants :
 1. MSF n'a pas besoin d'argent, mais cherche seulement à diversifier ses sources de financement dans une perspective d'universalité également concrète.
 2. La représentation MSF dans les EAU vise à permettre de rapprocher les points de vue européens et arabes dans la perspective d'une action humanitaire destinée à tous les hommes (et les femmes !), dans une perspective universelle, éthiquement cette fois.
 3. L'émirat d'Abu-Dhabi offre le meilleur site au Moyen-Orient pour ce travail de rapprochement, ainsi que viennent de le montrer les nobles propos du Cheikh...
- Le fait marquant apparu au cours de ma brève visite est que le Cheikh ait tenu parole, qu'il soit venu inaugurer l'exposition à une demi-heure d'un dîner officiel avec le Pt Mandela arrivé le soir même.

Evaluation des avantages et risques d'une représentation aux EAU

I. Avantages pour MSF

Ces avantages sont toujours à moyen ou long terme, jamais immédiats.

Moyen terme de 2 ans :

1. Diversification des sources de financement : très long et lourd à manier ; rien à attendre des donateurs privés ; seulement sources institutionnelles ou principales envisageables.
2. Facilités logistiques dans le port franc d'Abou Dhabi (et non de Dubaï comme cela a été dit parfois). Eviter surtout que ce soit autre chose que des facilités ouvertes pour usage en cas de crise que les "Emiratis" puissent se targuer de l'installation d'une base logistique internationale de leur pays.

Long terme de 3 ans et plus :

3. Terrain favorable (émirat tolérant et anti-fondamentaliste) pour une divulgation au Moyen-Orient du concept MSF de l'action humanitaire :
 - Dans les écoles, collèges et universités
 - Dans les cycles de formation technique
 - Dans la presse ou par le biais de manifestations. Mais les adultes locaux risquent de demeurer très insensibles.Il faut donc se concentrer sur les 10 à 25 ans.

II. Attentes de nos interlocuteurs :

Explicite :

1. Que 2 "Emiratis" partent en mission avec MSF, par exemple comme logisticiens interprètes. Ceci aurait un grand écho dans la presse, au bénéfice assuré du Cheikh Nayhan, peut-être, mais pas forcément de MSF.
2. Maintien de la représentation MSF au bénéfice de l'image internationale de l'émirat.
3. L'idée, au moins de principe, qu'Abu-Dhabi puisse servir de base logistique, avec la même fin.

Attente implicite :

4. Que la présence de MSF serve le prestige personnel du Cheikh Nayhan, voire du jeune prince héritier paraît-il moderniste à qui il est lié.

III. Risques perceptibles :

1. Coût financier du bureau à terme, si les retours financiers ne sont pas importants : MSF ne tend pas la main, mais...
2. Utilisation de la présence de MSF à des fins d'illustration d'Abu-Dhabi sans possibilité de contrôle.
3. Risque non pas vraiment de blocage mais de conflit entraînant le retrait de la représentation en cas d'intervention qui ne conviendrait pas au Cheikh.
4. Contre-attaque à prévoir de la part des organisation de secours islamiques, qui pourrait conduire à un désengagement du Cheikh Nayhan et ferait que l'engagement de MSF serait à passer aux profits et pertes.
5. Certitude totale que le bureau MSF ne peut exister qu'en faisant et refaisant constamment allégeance au Cheikh.

C'est la logique "patrimoniale" d'un milieu où la distinction public/privé n'est pas comprise, où chacun doit appartenir à une clientèle princière.

Ceci est la contrainte primordiale. C'est à prendre ou à laisser. Une implantation MSF de ce type au Moyen-Orient ne peut se concevoir autrement. Mais l'acceptation de cette contrainte vis-à-vis d'un patron princier semble-t-il compréhensif permettrait de poursuivre l'objectif à nos yeux capital : la divulgation du concept MSF au Moyen-Orient, dans un environnement acceptable compte tenu du libéralisme relatif qui règne à Abu-Dhabi.

Conclusions personnelles

Le maintien du bureau représente un pari. Il ne peut être fait qu'en vertu d'une seule considération : les trois quarts des pays de la planète obéissent à une logique "patrimoniale" analogue à celle d'Abu-Dhabi bien qu'avec des modalités diverses ; à titre expérimental, mais sur un terme assez long pourtant, il peut être intéressant de voir dans quelle mesure le message MSF peut passer dans ce contexte largement dominant, en considérant que les EAU offrent des possibilités qui autorisent une espérance modérée.

Si donc le pari est tenu dans ce contexte, les conditions de sa mise en pratique me semblent être les suivantes :

1. Ralentir le processus de promulgation du décret octroyant un statut exceptionnel à MSF pour préciser les intentions, le dispositif et la tactique, mais ne pas s'efforcer de l'éviter à tout prix. Ce décret ne sera de toute manière pas promulgué avant plusieurs mois.
2. Maintenir A. Ghandour sur place jusqu'à la fin de 1996. Il est l'homme-clé d'une stratégie délicate.
3. Aménager un dispositif "païen" qui permette de recruter 2 "Emiratis" pour une mission. Ce sera pour le Cheikh le symbole d'un pacte que nous scellerions avec lui.
4. Adresser des demandes de financement aux deux fondations para-officielle d'aide humanitaire, Zayed et Welfare. Admettre que le délai de réponse puisse être de six mois mais faire comprendre à nos interlocuteurs qu'il s'agit là de leur contre-signature du même pacte. Faire que l'une de ces demandes concerne un pays mal perçu dans les EAU (le Yémen, pourquoi pas l'Irak ?). Remonter pour cela au Cheikh, lui faire suggérer que la "noblesse humanitaire" de l'émirat se trouverait ainsi démontée.
5. Faire le bilan à la fin de 1996 : retrait ou maintien ?